

Titre à finalité professionnelle Sellier/ière nautique

Au sein d'une entreprise de sellerie nautique, le/la sellier/ière nautique réalise des opérations de fabrication et de montage des pièces/ ouvrages en matériaux souples d'un bateau, en extérieur ou en intérieur, à l'exception de la voile, dans le respect des règles de qualité, d'hygiène, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement : taud, bâches, capotes, biminis, coussins, sièges, vaigrages, rideaux ...

Il réalise la prise de côtes et la réalisation des gabarits.

À partir d'un plan descriptif, il/elle procède au traçage et à la découpe de pièces et réalise le montage, l'assemblage, le collage, les coutures et les finitions nécessaires à la confection de ces pièces.

II/ elle réalise des réparations et l'entretien de ces pièces.

Pour réaliser ces opérations, le/ la sellier/ière nautique utilise différents équipements, notamment numériques, ainsi que des outillages électroportatifs.

Il/elle rédige les éléments techniques des devis ou des factures.

Il/ elle met en œuvre les techniques d'assemblage de différentes matières traditionnelles (textiles) et plus techniques qui résistent à l'environnement salin particulièrement corrosif et aux conditions climatiques changeantes, ainsi gu'aux mouvements de la navigation.

Appellations du métier

Sellier garnisseur

Environnement de travail et responsabilité

Il (elle) travaille en atelier ou sur le bateau du client, sous la responsabilité de la direction ou du chef d'atelier en fonction de l'organisation de l'entreprise.

Il (elle) exploite les documents techniques (plans d'exécution, schémas) dans ses activités de fabrication.

Il (elle) est responsable de la vérification et l'entretien des outils, outillages et équipements qui lui sont confiés.



Référentiel de certification

Bloc de compétences 1 : Préparer les opérations de fabrication et de réparation des pièces en matériaux souples d'un bateau, en extérieur ou en intérieur : taud, bâches, capotes, biminis, coussins, sièges, vaigrages, rideaux ...

Référentiel d'activités	Référentiel de compétences		R	Référ	entiel d'évaluation
Décrit les situations de travail et les activités	identifie les compétences et les		définit les critè	res et	les modalités d'évaluation des acquis
exercées, les métiers ou emplois visés	connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités		Proposition de alités d'évaluation		Critères d'évaluation
Activité 1.1 Identification des besoins du client et rédaction de devis : - Lecture de plans techniques et recueil de l'ensemble des ressources nécessaires à l'intervention (matériels, documents, les différentes pièces à réparer ou à fabriquer, leurs caractéristiques et les techniques de réparation ou de fabrication, les caractéristiques et spécificités de matériaux utilisés) - Entretien avec le client sur les opérations à réaliser	C1.1 Analyser un plan d'exécution ou un ordre de fabrication afin de recueillir toutes les informations permettant l'organisation des étapes de fabrication des parties en matériaux souples d'un bateau	les en d'u ou bâd cou vaig leu cor ma cor Do: dét pré œu et/d forr	n bateau, en extérieur en intérieur : taud, ches, capotes, biminis, ussins, sièges, grages, rideaux, r usage, leur mposition et les tériaux qui les mposent ssier du candidat caillant les activités de paration mises en uvre dans l'entreprise	•	Les spécificités techniques et fonctionnelles présentées dans le plan d'exécution / le dossier de fabrication ou la gamme opératoire (plans, cotes et mesures, volumes, accessoires), sous format papier ou numérique sont identifiées et expliquées Les différentes techniques et étapes de fabrication (découpe, assemblage, garnissage, finitions) sont identifiées Le vocabulaire spécifique des différents composants du bateau et du milieu nautique est utilisé sans erreur Les caractéristiques et les spécificités des différentes pièces en matériaux souples d'un bateau, en extérieur ou en intérieur : taud, bâches, capotes, biminis, coussins, sièges, vaigrages, rideauxsont expliquées Leur rôle et usage sont expliqués Les qualités esthétiques des pièces sont identifiées L'ensemble des différents éléments constitutifs de ces pèces est cité sans erreur Les termes techniques sont utilisés correctement et sont expliqués



travaux à réaliser ou en cours de réalisation sont

claires et adaptées

	Commission Paritaire Nationa	ale de l'Emploi (CPNE) de la	Navigation de Plaisance
- Rédaction des composantes techniques de devis Activité 1.2 Préparation des équipements et des produits nécessaires à l'intervention de réparation ou de		 en centre de formation et/ou en entreprise : Bilan des activités de préparation des matières, du matériel, des équipements et de la zone de travail 	 Les caractéristiques techniques des matières, matériaux et consommables mis en œuvre pour la fabrication, l'entretien ou la réparation des pièces en matériaux souples sont expliquées Les spécificités des matières, matériaux et consommables, les labels et normes et leurs conditions de stockage sont expliquées Les informations permettant l'organisation des activités de production sont identifiées et vérifiées (dossier technique, plan d'exécution, cahier des
fabrication: - Préparation et vérification de la conformité des matières premières, des matériaux et des consommables - Préparation et vérification du fonctionnement des		L'évaluation est organisée et aménagée en fonction de la situation du candidat : aménagement du temps dédié aux évaluations / Utilisation d'aides techniques appropriées ou aides de personnes / aménagement du poste de travail)	 charges,) Les conditions nécessaires permettant une fabrication conforme au cahier des charges sont identifiées La zone d'intervention est identifiée Les contraintes liées aux interventions à réaliser sont repérées Une adaptation de la réalisation des interventions est proposée pour intervenir dans des conditions les plus adaptées et sécurisées Les incohérences ou les anomalies sont identifiées
outils, outillages et équipements - Entretien et maintenance de premier niveau des outils, outillages et équipements - Repérage des anomalies	C 1.2 Communiquer avec le client sur le contexte et les limites de l'intervention (interventions à réaliser en atelier ou à bord) en respectant les consignes en vigueur dans l'entreprise afin d'identifier ses besoins et ses attentes		 L'échange avec le client est construit et professionnel Les besoins du client sont identifiés La nature de l'intervention à réaliser est vérifiée avec le client Les besoins spécifiques des clients sont pris en compte Les contraintes spécifiques des clients en situation de handicap sont prises en compte Les réponses aux questions du client sur les



Activité	1.3		
Renseignement	de		
documents ou outil	de		
suivi des intervention	ons		
permettant la traçabi	ilité		
des opérations			

- Rédaction du rapport d'intervention
- Transmission
 d'informations au sein
 de l'entreprise et à
 l'externe (fournisseurs,
 constructeurs ...)

C 1.3 Rédiger les éléments techniques d'un devis (étapes de fabrication, d'entretien ou de réparation) à l'aide d'outils appropriés afin de répondre aux besoins du client

- C 1.4 Vérifier la disponibilité et la conformité des matières premières, des matériaux et des consommables afin d'optimiser la fabrication, l'entretien et la réparation des pièces
- C 1.5 Vérifier la disponibilité, le bon état de marche et régler les équipements, outils numériques et les appareils électroportatifs en respectant les consignes de sécurité afin d'organiser son poste de travail

- Les étapes de fabrication, d'entretien ou de réparation à réaliser et les équipements associés sont expliqués
- Les tâches à effectuer du début à la fin sont identifiées et hiérarchisées; découpe, assemblage, garnissage, finitions...
- Le choix des priorités et l'ordre des opérations tiennent compte des objectifs et des contraintes liées aux activités
- Les points critiques sont identifiés et les risques associés sont expliqués
- Les temps de préparation et les temps de réglage sont anticipés et conformes
- Les composantes techniques du devis sont complètes et conformes aux consignes de l'entreprise
- Les éventuelles options techniques sont présentées et sont adaptées aux besoins du client
- Les conditions de réalisation de la prestation sont détaillées (délai, conditions de paiement, ...)
- Le vocabulaire technique est utilisé à bon escient
- Les matières, matériaux et consommables sont disponibles
- Les matières, matériaux et consommables et équipements sont conformes aux exigences
- L'ensemble des contrôles nécessaires sont réalisés
- La disponibilité des outils, outillages et appareils est vérifiée
- L'état et le fonctionnement des équipements, outils et outillage sont vérifiés



S NAUTIQU	Commission Paritaire Nationale de l'Emplo	
	C1.6 Réaliser l'entretien et la maintenance de premier niveau des	 Les réglages (/ paramétrage ?) sont conformes aux étapes de fabrication, d'entretien ou de réparation à réaliser et à l'ouvrage Les anomalies sont détectées Les mesures correctives sont identifiées Le nettoyage et l'entretien des équipements sont réalisés selon les consignes à l'aide des outils
	équipements à l'aide des outils appropriés afin de garantir leur bon fonctionnement	 adaptés Les opérations de 1er niveau de maintenance, les opérations de démontage, de vérification et de remontage de pièces sont réalisées selon les procédures et instructions de l'entreprise
	C 1.7 Identifier des anomalies lors de la préparation et proposer des actions correctives pour assurer la qualité des opérations de fabrication	 Toute anomalie est détectée Des propositions de mesures correctives sont adaptées à la situation
	C 1.8 Enregistrer les informations nécessaires à la traçabilité de la préparation des opérations de fabrication selon les consignes afin de faciliter le suivi des interventions	 Les documents ou outils de suivi et de traçabilité des interventions sont remplis de façon claire et exhaustive, en conformité avec les consignes ou procédures Les informations sur les documents de suivi sont utilisables Les erreurs ou manquements au regard des règles de traçabilité sont identifiés Les mesures correctives sont prises
	C 1.9 Transmettre les informations nécessaires aux différents interlocuteurs (collègues, hiérarchie, autres services) par écrit ou par oral afin de faciliter le suivi et la traçabilité des opérations	 Les informations liées à l'activité sont transmises aux personnes appropriées selon les procédures définies Le circuit d'information en vigueur dans l'entreprise est respecté Les outils (messagerie, traitement de texte, tablette) sont utilisés à bon escient dans le

cadre de son activité quotidienne



Commission Paritaire Nation	ale de l'Emploi (CPNE) de la Navigation de Plaisance
	 Les informations saisies sont exactes et exploitables L'utilisation des outils bureautiques et numériques nécessaires à la transmission d'informations s'effectue sans difficulté (utilisation du mail, envoi de pièces jointes, utilisation des formulaires et applications des fournisseurs et constructeurs, utilisation d'un réseau wifi, d'un partage de connexion,)



C 1.10 Mettre en œuvre les règles QHSSE¹ pour éviter tout risque lors des activités de préparation de la fabrication, de l'entretien et de la réparation et pour assurer les interventions techniques dans des conditions adaptées	 Les risques liés à la préparation des opérations de fabrication d'entretien et de réparation sont expliqués Les règles d'hygiène sont appliquées selon les consignes (tenue, EPI) Les règles de sécurité sont appliquées dans toute intervention et sont expliquées La zone d'intervention est sécurisée (balisage si nécessaire, information et mise en sécurité pour les intervenants) et l'accès est réglementé si nécessaire Les règles liées à la qualité et à la traçabilité des interventions sont appliquées Les moyens de prévention et les équipements de protection collective et individuelle adaptés sont mis en œuvre Les mesures de protection de l'environnement et le tri des déchets sont appliqués Les gestes et postures de travail préconisés lors des opérations de préparation et les règles
--	--

 $^{\rm 1}$ Règles de qualité, d'hygiène, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement

_



Bloc de compétences 2 : Mettre en œuvre des opérations de fabrication des pièces en matériaux souples d'un bateau, en extérieur ou en intérieur : taud, bâches, capotes, biminis, coussins, sièges, vaigrages, rideaux ...

Référentiel d'activités Décrit les situations de	Référentiel de compétences identifie les compétences et les		Référentiel d'évaluation res et les modalités d'évaluation des acquis
travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	Proposition de modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Activité 2.1 Réalisation du traçage et de la découpe de voiles et tauds - Traçage de gabarit - Découpe Activité 2.2 Assemblage des différents composants de la voile et du taud - Assemblage des différentes pièces - Garnissage - Contrôle des	C 2.1 Tracer les gabarits des pièces nécessaires à la fabrication de pièces en mobilisant, le cas échéant les outils numériques à disposition dans l'entreprise, afin de réaliser une fabrication conforme au plan d'exécution C 2.2 Réaliser les opérations de découpe à l'aide des outils numériques et équipements adaptés selon les gabarits afin de réaliser des pièces conforme au plan d'exécution C 2.3 Mettre en œuvre les opérations	 Questionnaire écrit sur les différentes techniques de fabrication des pièces en matériaux souples d'un bateau, les risques associés et les moyens de prévention Observation en situation professionnelle (réelle ou reconstituée) d'opérations de fabrication (traçage, 	 Les matériaux utilisés pour réaliser les gabarits sont conformes au cahier des charges Les dimensions et formes sont conformes à la pièce à réaliser Le traçage est réalisé selon les consignes et à l'aide des outils appropriés La pièce est positionnée et maintenue correctement sur le support Les opérations de découpe sont réalisées selon les consignes et permettent d'obtenir les pièces ou produits souhaités, conformément au cahier des charges du client / au plan d'exécution Le réglage de l'équipement est contrôlé tout au long des opérations Les étapes d'assemblage sont réalisées selon les
opérations réalisées et des pièces produites - Réalisation des finitions	d'assemblage selon le plan d'exécution et dans le respect des consignes à l'aide des équipements adaptés afin d'assurer une production conforme	découpe, assemblage, garnissage, finitions et contrôle des pièces)	consignes à l'aide des équipements et des consommables adaptés (couture, assemblage, collage) L'ordre et le sens de l'assemblage sont identifiés Le réglage de l'équipement est contrôlé tout au long des opérations



		 Dossier du candidat détaillant les activités mises en œuvre dans l'entreprise et/ou le 	 L'assemblage est réalisé selon les consignes à l'aide des équipements adaptés et selon la chronologie adaptée
Activité 2.3 Renseignement de documents ou outil de suivi des interventions permettant la traçabilité des opérations - Rédaction du rapport d'intervention - Transmission d'informations au sein de l'entreprise et à l'externe (fournisseurs, constructeurs)	C 2.4 Réaliser les opérations de garnissage selon les instructions afin d'obtenir un produit (conforme au cahier des charges C 2.5 Réaliser les finitions selon les instructions afin d'obtenir une pièce conforme au cahier des charges C 2.6 Contrôler les pièces réalisées, identifier les anomalies et mettre en œuvre des actions correctives	l'entreprise et/ou le centre de formation • Entretien : o Bilan des activités de découpe, d'assemblage, de finitions et de contrôle réalisées par le candidat et présentation des documents de traçabilité renseignés L'évaluation est organisée et aménagée en fonction de la situation du candidat : aménagement du temps dédié aux évaluations / Utilisation d'aides techniques appropriées ou aides de personnes / aménagement du	 Les opérations de pose des suspensions et des supports sont réalisées dans le respect des procédures Les mousses, ouates et profilés sont ajustés à l'aide des outils appropriés. Les dimensions sont vérifiées. Les éléments d'assise et/ ou de rembourrage sont préparés, posés et adaptés aux caractéristiques de la pièce. Les dimensions sont vérifiées. L'empochage et le houssage des coussins sont réalisés à l'aide d'outils appropriés L'ordre et le sens des opérations de finitions sont identifiés La pose des accessoires de finitions est réalisée selon les consignes à l'aide des équipements adaptés Les opérations de finitions sont réalisées selon les consignes à l'aide des équipements adaptés Le conditionnement est réalisé selon les consignes. L'intégrité de la pièce est vérifiée Un contrôle des dimensions, des formats, de l'assemblage est réalisé à chaque étape du procédé L'aspect esthétique de la pièce fabriquée est contrôlé à la fin de l'intervention
	C 2.7 Enregistrer les informations nécessaires à la traçabilité des opérations de fabrication selon les	poste de travail)	 Des actions correctives (retouches) sont proposées et sont réalisées Les documents ou outils de suivi et de traçabilité de la fabrication sont remplis de façon claire et



• Tricingols	Commission Paritaire Nationa	ale de l'Emploi (CPNE) de la l	Navigation de Plaisance
	consignes, afin d'assurer le suivi des opérations de fabrication C 2.8 Transmettre les informations	ale de l'Empioi (GrivE) de la l	exhaustive, en conformité avec les consignes ou procédures Les informations sur les documents de suivi sont utilisables Les erreurs ou manquements au regard des règles de traçabilité sont identifiés Les mesures correctives sont prises Les informations liées à l'activité sont transmises aux personnes appropriées selon les procédures
(i p n d	nécessaires aux différents interlocuteurs collègues, hiérarchie, autres services) par oral ou par écrit à l'aide d'outils, moyens de communication et systèmes d'information en vigueur dans l'entreprise afin de faciliter le suivi et la traçabilité des opérations		 définies Le circuit d'information en vigueur dans l'entreprise est respecté Les outils (messagerie, traitement de texte, tablette) sont utilisés à bon escient dans le cadre de son activité quotidienne Les informations saisies sont exactes et exploitables L'utilisation des outils bureautiques et numériques nécessaires à la transmission d'informations s'effectue sans difficulté (utilisation du mail, envoi de pièces jointes, de photos, utilisation des formulaires et applications des fournisseurs et constructeurs, utilisation d'un réseau wifi, d'un partage de connexion,)



Confinission Fantalle Nation	naie de l'Empioi (CPNE) de la Navigation de Plaisance
C 2.9 Mettre en œuvre les règles	Les risques liés aux interventions réalisées sont avaliqués
	expliqués
QHSSE ² pour éviter tout risque lors des	
opérations de fabrication de pièces en	
matériaux souples d'un bateau et pour	
assurer les étapes dans des conditions	
adaptées	 La zone d'intervention est sécurisée en atelier ou
	sur le bateau du client (balisage si nécessaire,
	information des utilisateurs, mise en sécurité pour
	les intervenants) et l'accès réglementé si
	nécessaire
	 Les opérations de mise en sécurité relevant de son
	champ d'intervention sont réalisées avec les
	autres intervenants
	 Les règles liées à la qualité et à la traçabilité des
	interventions sont appliquées
	 Les moyens de prévention et les équipements de
	protection collective et individuelle adaptés sont
	mis en œuvre
	 Les consignes de recyclage des produits et
	d'utilisation des chutes pour optimiser la
	production sont appliquées (règles et filières de
	recyclage)
	 Les mesures de protection de l'environnement
	(utilisation de produits biosourcés, traitement des
	déchets souillés et dangereux) et le tri des déchets
	g ,
	sont appliqués
	Les gestes et postures de travail préconisés lors des interventions de réporation et les règles
	des interventions de réparation et les règles
	d'ergonomie définies au poste de travail sont
	appliqués

² Règles de qualité, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement



Bloc de compétences 3 : Réparer et entretenir des pièces en matériaux souples d'un bateau, en extérieur ou en intérieur : taud, bâches, capotes, biminis, coussins, sièges, vaigrages, rideaux ...

Référentiel d'activités	Référentiel de compétences		Référentiel d'évaluation	
Décrit les situations de travail et les activités	identifie les compétences et les	définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis		
exercées, les métiers ou emplois visés	connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	Proposition de modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	
Activité 3.1 Réalisation des opérations de réparation et d'entretien des pièces en matériaux souples d'un bateau - Réparation et entretien - Réalisation des	C 3.1 Mettre en œuvre les opérations d'entretien et de réparation afin d'assurer l'intégrité et la conformité des pièces	 Questionnaire écrit sur les différentes causes de dégradation des pièces en matériaux souples d'un bateau, en extérieur ou en intérieur 	 Les matériaux produits et consommables nécessaires à la réparation sont préparés Les interventions sont réalisées selon les instructions avec les équipements appropriés 	
opérations de finitions - Contrôle des opérations réalisées - Vérification et entretien des gréements Activité 3.2 Entretien	C 3.2 Réaliser des opérations de finitions selon les procédures afin de répondre au cahier des charges C 3.3 Contrôler les interventions de réparation et d'entretien et la pièce réparée afin de garantir la qualité des interventions et de la pièce	 Observation en situation professionnelle (réelle ou reconstituée) de réparation d'une pièce (taud, bâches, capotes, biminis, coussins, sièges, 	 Les opérations de finitions sont réalisées selon les consignes à l'aide des équipements adaptés Un auto-contrôle est systématiquement réalisé selon les procédures et consignes en vigueur L'homogénéité et l'esthétique de la pièce est vérifiée Les non-conformités sont identifiées et traitées 	
avec les clients et conseil technique sur l'utilisation et l'entretien des pièces en matériaux souples de son bateau de plaisance	C 3.4 Enregistrer les informations nécessaires au suivi des opérations de réparation selon les consignes, afin d'en assurer la traçabilité	 Dossier du candidat détaillant les activités mises en œuvre dans l'entreprise et/ou le centre de formation 	 Les documents ou outils de suivi et de traçabilité des interventions sont remplis de façon claire et exhaustive, en conformité avec les consignes ou procédures Les informations sur les documents de suivi sont utilisables Les erreurs ou manquements au regard des règles de traçabilité sont identifiés Les mesures correctives sont prises 	



Activité 3.3 Renseignement de documents ou outils de suivi et de traçabilité des interventions - Renseignement de documents ou outil de suivi des interventions permettant la traçabilité des opérations - Transmission d'informations au sein de l'entreprise et à l'externe (fournisseurs, constructeurs)	C 3.5 Apporter un conseil technique adapté au client afin de lui permettre une utilisation et un entretien de pièces en matériaux souples de son bateau dans de bonnes conditions	Bilan des activités de réparation d'entretien réalisées par le candidat L'évaluation est organisée et aménagée en fonction de la situation du candidat : aménagement du temps dédié aux évaluations / Utilisation d'aides techniques appropriées ou aides de personnes / aménagement du poste de travail)	 L'échange avec le client est professionnel Les besoins du client sont identifiés Les conseils techniques concernant l'utilisation et l'entretien des pièces de son bateau sont adaptés aux besoins du client Les explications apportées sont compréhensibles par le client, même non spécialiste Le vocabulaire technique est explicité Les besoins spécifiques des clients sont pris en compte Les contraintes spécifiques des clients en situation de handicap sont prises en compte
--	---	--	--



Confinission Fantaire Nationale de l'Emploi (CFNE) de la Navigation de Flaisance			avigation do Fiaicarios
QHSS activit	3.6 Mettre en œuvre les règles SSE ³ pour éviter tout risque lors des rités de réparation et pour assurer les ventions dans des conditions otées		 Les risques liés aux interventions réalisées sont expliqués Les règles de sécurité sont appliquées dans toute intervention et sont expliquées La zone d'intervention est sécurisée (balisage si nécessaire, information des utilisateurs, mise en sécurité pour les intervenants) et l'accès réglementé si nécessaire Les opérations de mise en sécurité relevant de son champ d'intervention sont réalisées avec les autres intervenants Les règles liées à la qualité et à la traçabilité des interventions sont appliquées Les moyens de prévention et les équipements de protection collective et individuelle adaptés sont mis en œuvre Les mesures de protection de l'environnement (traitement des déchets, utilisation de produits biosourcés) et le tri des déchets sont appliqués Les consignes de recyclage des produits et d'utilisation des chutes pour optimiser la production sont appliquées (règles et filières de recyclage) Les gestes et postures de travail préconisés lors des interventions de réparation et les règles d'ergonomie définies au poste de travail sont appliqués

³ Règles de qualité, d'hygiène, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement